



À noter

VITICULTURE

Journée technique de pulvérisateurs

Les conseillers de la Chambre d'agriculture Alsace et le syndicat viticole de Scherwiller donnent rendez-vous aux agriculteurs le 13 juillet sur le ban viticole de Scherwiller. Au programme: démonstration et commentaires de matériels disponibles en marché alsacien, fonctionnement des machines et qualités de pulvérisation.

Rendez-vous de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h (même programme matin et après midi). Point GPS: 48.295639, 7.425555. Stationnement au niveau du stade et domaine Achillée. Buvette et restauration sur place par les jeunes viticulteurs de Scherwiller. Entrée gratuite sur inscription: <https://urlz.fr/ilyd>

FOIRE AUX VINS DE COLMAR

Venez nous voir!

Du 22 au 31 juillet, la Chambre d'agriculture Alsace sera présente à la Foire aux vins de Colmar aux côtés de l'Est agricole et viticole, du Paysan du Haut-Rhin et de Groupama. Cette année, de nombreuses animations seront proposées autour du thème «les retrouvailles». Plus d'infos sur alsace.chambre-agriculture.fr et sur Facebook.



Énergie • Autonomie en ressources protéiques

Moins d'ensilage de maïs et beaucoup d'herbe pour plus d'autonomie!

Afin d'accompagner les éleveurs dans leur recherche d'autonomie, les organismes partenaires du projet Arpege (dont plus spécifiquement les Chambres d'agriculture du Grand Est, Optival, Apal et Schreiber) ont travaillé avec des fermes «pilotes» pour évaluer leur niveau d'autonomie et livrent quelques pistes d'amélioration. Zoom sur l'EARL des Deux Moulins (Schnepp), élevage spécialisé lait de 95 vaches laitières sur une surface de 140 ha en agriculture biologique, suivie par la Chambre d'agriculture Alsace.

Depuis son installation en janvier 2012, Lionel Schnepp a toujours eu la volonté de faire pâturer l'ensemble de ses animaux pour améliorer l'autonomie protéique de l'exploitation mais aussi le bien-être animal. Avant même d'entamer la conversion vers l'agriculture biologique en 2021, la réflexion de la place de l'herbe sur l'exploitation était au cœur de la stratégie. En 2016, l'opportunité de produire du «lait de pâture» avec la laiterie a été l'élément déclencheur. Les vaches laitières sont conduites en pâturage tournant dynamique sur 40 ha et les veaux sont élevés à l'extérieur dès le 8^e jour.

Des adaptations sur l'assolement
L'autonomie alimentaire est importante pour les deux associés de



Marie-Cécile et Lionel Schnepp dans les paddocks des jeunes veaux. © Lionel Schnepp

l'EARL, d'autant plus depuis le passage en agriculture biologique. Ils ne souhaitent plus être dépendants des marchands d'aliments et des prix liés à la conjoncture. L'exploitation comptabilise 140 ha, dont 15 ha de triticale/pois, 10 hectares de maïs destinés à l'ensilage pour l'hiver et 15 hectares de légumineuses. La centaine d'hectares restante constituant la surface en herbe. Entre 2020 et 2021, la surface en luzerne a doublé au détriment du maïs. Les Schnepp ont anticipé une possible sécheresse par l'implantation de colza fourrager sur 6 ha après le triticale. Il pourra être pâturé si besoin fin août, tout comme le sorgho implanté fin mai dans une vieille prairie. Un affouragement en vert en légumineuses sera également possible.

Des adaptations sur la gestion du troupeau

Ces changements de système fourrager ont entraîné des modifications profondes sur la gestion du troupeau. D'un troupeau historiquement composé de 100% prim'holstein, on retrouve aujourd'hui 90% de montbéliardes et 10% de simmental, connues pour leur capacité à

bien valoriser l'herbe. Pour optimiser la production de lait à l'herbe, un regroupement des vèlages a aussi débuté afin que les vaches profitent au maximum de l'herbe au printemps pour leur pic de lactation. L'objectif est de pouvoir fermer la salle de traite du 15 novembre au 15 février. À mi-chemin aujourd'hui, Marie-Cécile et Lionel y ont trouvé un bon équilibre en termes de temps de travail. Les vèlages, l'élevage des veaux, la surveillance des chaleurs étant regroupés sur une courte période, le suivi n'en est que meilleur et cela leur permet de finir plus tôt en hiver. Les éleveurs misent également sur la complémentarité entre les espèces. Des moutons et chevaux pâturent directement après la sortie des bovins afin de valoriser les refus et de garantir une meilleure repousse de l'herbe. La conduite des veaux a également été repensée. De huit jours à trois mois, ils vivent en groupe de six sur un paddock de 10 ares. Ils ont à leur disposition un igloo sur copeau de bois provenant également de la ferme. Une petite aire bétonnée et abritée comportant cornadis et râtelier est présente pour mettre à disposition le foin,

distribuer le lait et la complémentation (orge issue de l'exploitation et minéraux). À partir de trois mois, ils passent en paddocks classiques gérés au fil. Ils changent de parcelles toutes les trois semaines. Les éleveurs y voient un réel avantage: les veaux apprennent à brouter dès le plus jeune âge et ils sont plus dociles au pâturage en grandissant.

Des investissements nécessaires

Pour mener à bien leur projet, des investissements ont été nécessaires: 15 000 € pour les veaux, 20 000 € pour l'aménagement du pâturage (abreuvement, clôture, etc.). Ils implantent également tous les ans une vingtaine d'arbres fruitiers afin de favoriser l'ombrage sur les paddocks. Ils aimeraient stabiliser les chemins principaux en les bétonnant pour sortir encore plus tôt. Cette action s'élèverait à 10 000 € pour desservir 20 ha. Mais pour les éleveurs, «c'est bien plus rentable que l'achat de 100 000 € de concentrés».

Anne-Laure Mayer,
service Élevage
Tél. 06 12 35 84 54
anne-laure.mayer@alsace.chambagri.fr

Manifestation • Foire aux vins de Colmar

Le temps des retrouvailles et le plein d'animations

Au Parc agricole dès le 22 juillet, la Chambre d'agriculture Alsace, en partenariat avec Groupama et l'Est agricole et viticole et le Paysan du Haut-Rhin participera à la 73^e édition de la Foire aux vins de Colmar.

La Foire aux vins de Colmar se déroulera du 22 au 31 juillet 2022 au Parc Expo à Colmar. Sur le thème des retrouvailles, après deux ans d'absence liée à la crise sanitaire, la Chambre d'agriculture Alsace, Groupama et l'Est agricole et viticole et le Paysan du Haut-Rhin participent en proposant de nombreuses animations aux petits et aux grands pour tous les plaisirs.

Se retrouver autour de produits locaux

Tous les après-midi, de 16 h à 19 h, le public dégustera les produits médaillés du Concours Général Agricole 2022 organisé chaque année au Salon de l'Agriculture. Le public appréciera déguster les fromages de la Maison Dodin, les vins et crémants de la maison Wolfberger, les vins de la cave d'Ingersheim,

les produits transformés 100% artisanaux et locaux à base de safran de l'entreprise Safran de l'église. Enfin, le public pourra éveiller ses papilles en dégustant le foie gras médaillé de la maison Doriath. Planète Légumes organisera le vendredi 22 et mercredi 27 juillet, une animation dégustation autour de différentes variétés de tomates d'Alsace. L'interprofession des fruits et légumes d'Alsace fera découvrir au grand public les saveurs des fruits et légumes de saison à travers la dégustation de smoothies les vendredi 22 et jeudi 28 juillet.

Se retrouver en s'amusant

C'est le défi lancé sur le stand avec l'animation permanente du baby-foot XXL. Fun, dynamique, en mode plaisir ou plus sportif, le divertissement sera au rendez-vous! Autre

moment clé: le mercredi après-midi sera consacré aux enfants. Un concours de dessin a été lancé cet été sur le thème de la fête de l'agriculture. Le mercredi 27 juillet, se tiendra une remise des prix avec de nombreux lots à remporter. Un lâcher de ballons aura lieu sur le Parc Agricole et une animation maquillage organisée par Cigoland ravira les enfants. Un goûter sera aussi proposé. Durant toute la foire, un jeu concours permettra aux visiteurs de remporter des paniers garnis. Savourez l'Alsace et Savourez l'Alsace Produits du Terroir, des entrées au Parc Cigoland et bien d'autres lots. Le parfait mélange entre la gourmandise et le divertissement, leur magnifique stand arboré d'un mur végétal accueillera tout le monde afin de leur faire passer le meilleur moment possible!

Se retrouver et échanger

Des temps forts entre les conseillers de la Chambre d'agriculture et les agriculteurs sont également prévus tout au long de la semaine, notamment à travers la journée technique viticole sur les couverts végétaux du 29 juillet. Un tour d'horizon des matériels présentés en viticulture et œnologie sera organisé sur le parc agricole, un moment riche en échanges techniques. Deux temps forts dédiés à la conversion en agriculture biologique les 24 et 28 juillet viendront parfaire l'accompagnement des conseillers de la Chambre auprès des agriculteurs.

Service Promotion-Communication
Tél. 03 88 19 17 06
communication@alsace.chambagri.fr



Contacts / Horaires

La Chambre d'agriculture vous accueille du lundi au vendredi: de 8 h à 12 h et de 13 h 00 à 16 h 30

Site de Schiltigheim: tél. 03 88 19 17 17

Site de Sainte-Croix-en-Plaine: tél. 03 89 20 97 00

mail: direction@alsace.chambagri.fr

Antennes décentralisées (permanences):

• Adar de l'Alsace du Nord

tél. 03 88 73 20 20

• Adar du Kochersberg

tél. 03 88 69 63 44

• Adar de la Plaine de l'ill

tél. 03 88 74 13 13

• Adar du Vignoble

tél. 03 88 95 50 62

• Adar de la Montagne

tél. 03 88 97 08 94

• Altkirch

tél. 03 89 08 97 67

• Biopôle Colmar

tél. 03 89 20 97 00